

Protocole ARS / URPS Médecins

Accès aux soins en Ile-de-France

Bilan à 3 ans



22 000

médecins libéraux

1 sur 2

plus de 60 ans

76 % IDF

zone fragile

Renforcer accès
aux soins

Signature du Protocole ARS-URPS médecins Juillet 2017

L'immobilier

Frein à
l'installation
n°1 en IDF

Trop cher

Pas aux normes

Peu disponible

Objectif n°1

Mettre à disposition
un **immobilier**

Moins cher

Aux normes

Solution 1 : L'AIDE À L'INVESTISSEMENT IMMOBILIER

Principe d'intervention

Participer en aide au financement aux coûts d'achat, construction, aménagement, extension et mises aux normes de **locaux d'activités** permettant **l'exercice regroupé** des professionnels de santé en Ile-de-France et l'accueil de stagiaires.

Public

Structures d'exercice collectif avec projets de santé et critères territoriaux d'impact sur l'offre de soins.
A qualifier au travers d'un diagnostic de territoire.

Eligible aux :

- Collectivités territoriales
- Bailleurs ou foncières solidaires
- Professionnels de santé

En pratique

- Co-investissement sous la forme d'une aide financière maximale de **40 % du coût total**
Plafond : **250 000 €**
- Un **dossier complet** permettant d'instruire et d'arbitrer le besoin en investissement
- Un **engagement dans la durée** sur le maintien d'une activité médicale et d'un loyer modéré
- Co-financement souhaitable par des collectivités territoriales

Résultats à 3 ans

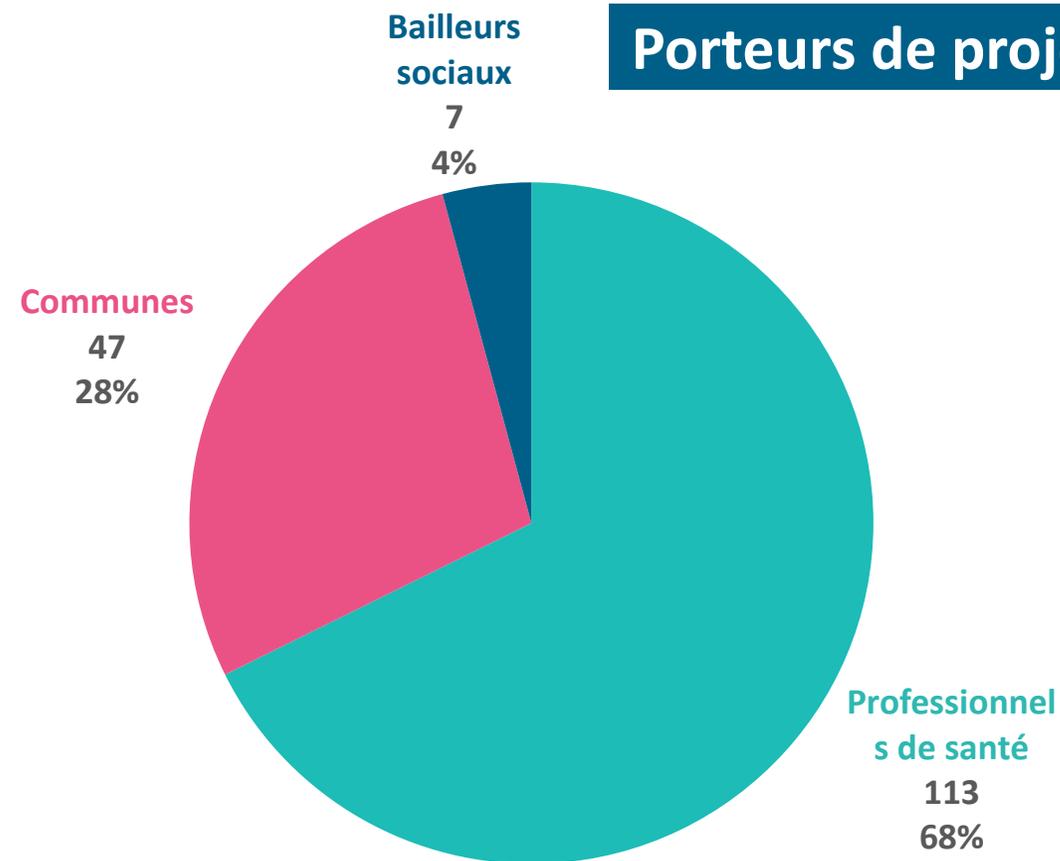
167 projets financés

31 millions d'euros investis par l'ARS

45 000 m² de surface de soins

60 % ouverts à ce jour

Porteurs de projet



1 437 PROFESSIONNELS DE SANTÉ

285

Infirmiers

94

Kinés

84

Sages-femmes

49

Orthophonistes

47

Podologues

30

Chirurgiens-dentistes

170

Autres professions

557

médecins généralistes

121

médecins spécialistes

432

primo
installés
(30%)



Taille moyenne : 10 professionnels de santé

Âge moyen des médecins : 43 ans

59 projets de MSP



PROJETS PAR DEPARTEMENT

PARIS

25

SEINE-ET-MARNE

14

YVELINES

23

ESSONNE

28

HAUTS-DE-SEINE

18

SEINE-SAINT-DENIS

17

VAL-DE-MARNE

23

VAL D'OISE

19

L'installation

Frein à
l'installation
n°2 en IDF

Où s'installer ?

Comment faire ?

Objectif n°2

Faciliter
l'installation

Accompagnement

Sur mesure

SOLUTION 2 : PERMANENCES LOCALES D'AIDE À L'INSTALLATION

Principe d'intervention

Accompagner les médecins dans leur projet d'installation **en libéral** en les conseillant et en répondant à leurs questions de manière personnalisée.

Création

En 2012.

Renouvelé dans le cadre du protocole accès aux soins ARS/URPS de juillet 2017.

Les partenaires

Animées par l'URPS médecins libéraux Ile-de-France, elles sont organisées en partenariat avec :

- les Délégations départementales des **ARS**,
- les **CPAM**
- les Conseils départementaux de l'**Ordre** des médecins

En pratique

L'intervention

Un **entretien individuel d'environ 45 minutes**, sur rendez-vous pris en ligne (sites Soigner en IDF, URPS, PAPS...) en présentiel ou en visioconférence depuis avril 2021.

Des réponses et conseils confraternels et administratifs par :

- Des médecins de l'**URPS** et de l'**Ordre** exerçant dans le département,
- Des membres de la **CPAM**,
- Des membres de l'**ARS** et de la Délégation territorial de l'ARS

Un suivi de l'installation post-permanence par les chargés de projets de l'URPS médecins

Où et quand ?

Une permanence par mois (hors mois d'août)
Dans chacun des 8 départements franciliens

Résultats à 9 ans

PERMANENCES LOCALES D'AIDE À L'INSTALLATION

Les spécialités reçues 2012 - 2020

Médecine générale

Première spécialité reçue

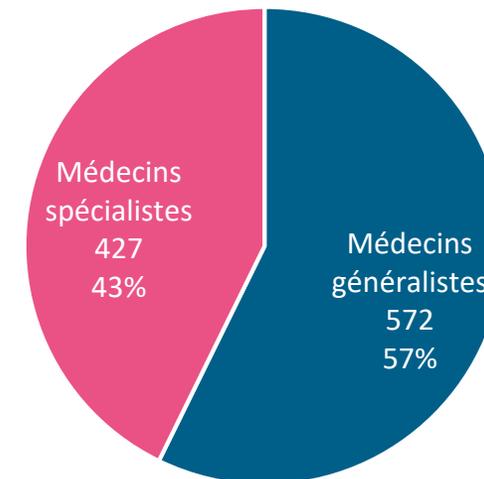
572 médecins soit 6 médecins sur 10

Autres spécialités

427 médecins, dont en tête :

➤ Psychiatrie	99
➤ Pédiatrie	72
➤ Gynécologie	53
➤ Cardiologie	26
➤ ORL	18
➤ Ophtalmologie	17
➤ Neurologie	16

Médecins reçus selon la spécialité



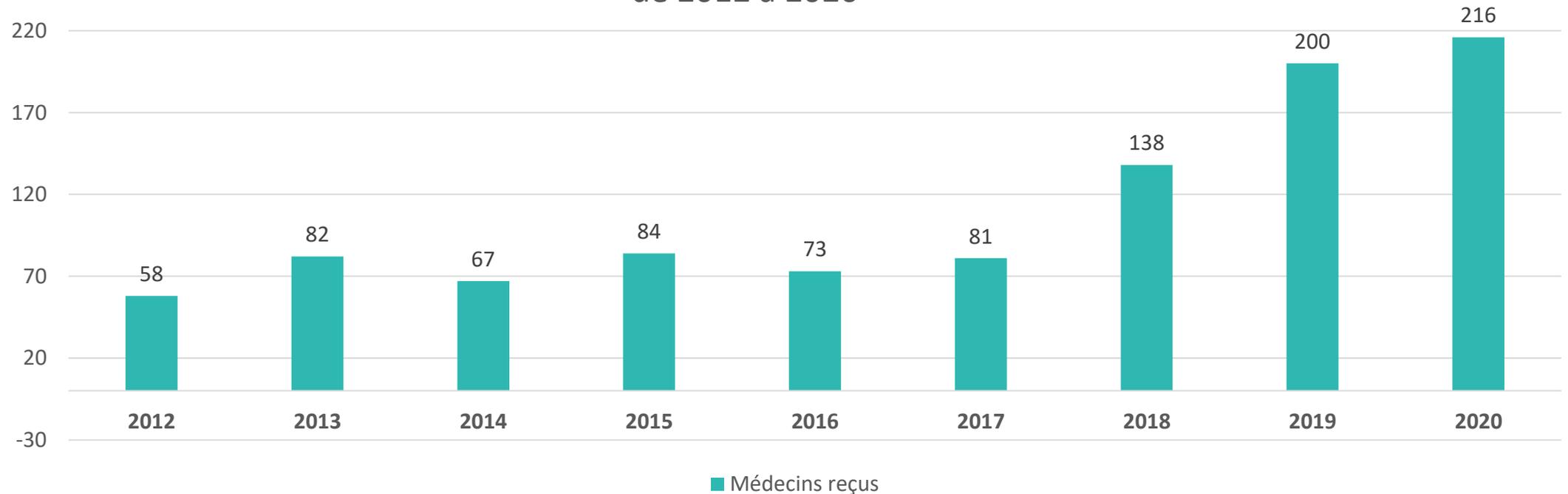
■ Médecins généralistes ■ Médecins spécialistes

PERMANENCES LOCALES D'AIDE À L'INSTALLATION

— Evolution de la fréquentation des permanences depuis 2012

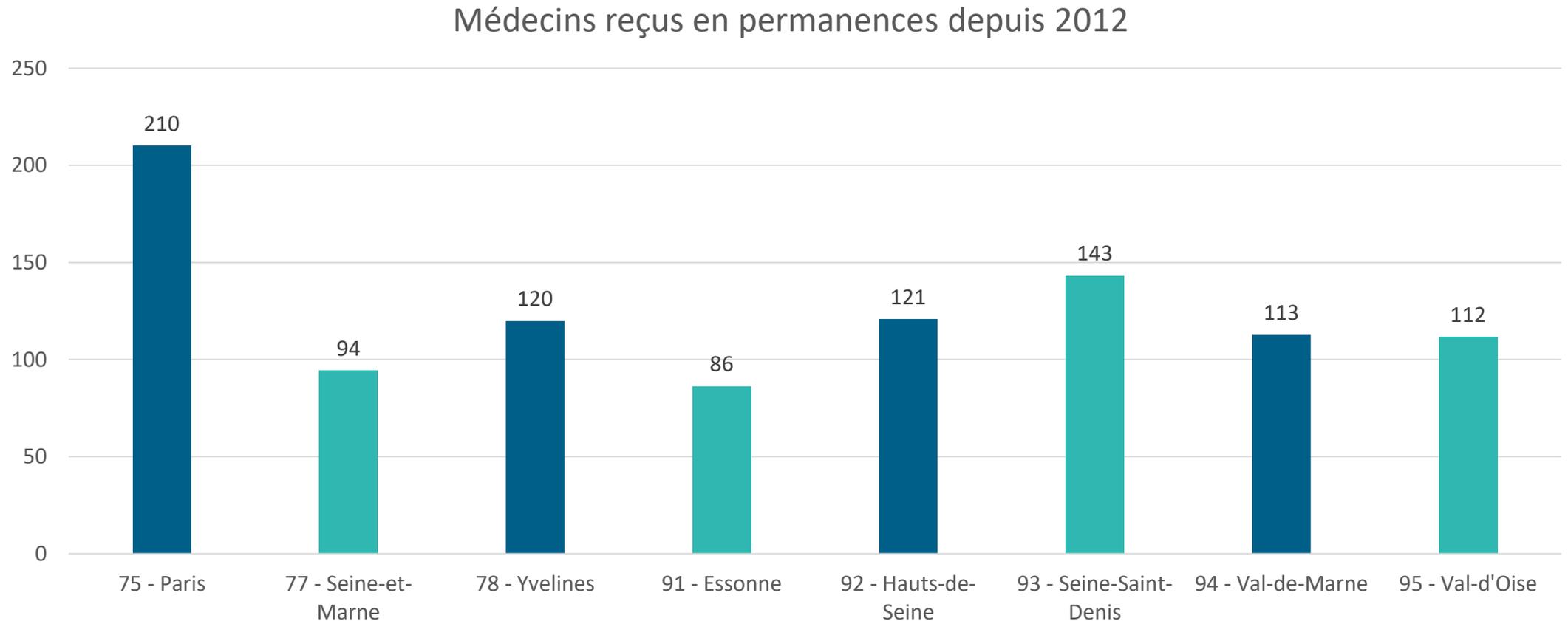
999 médecins reçus

de 2012 à 2020



PERMANENCES LOCALES D'AIDE À L'INSTALLATION

Bilan par département 2012-2020

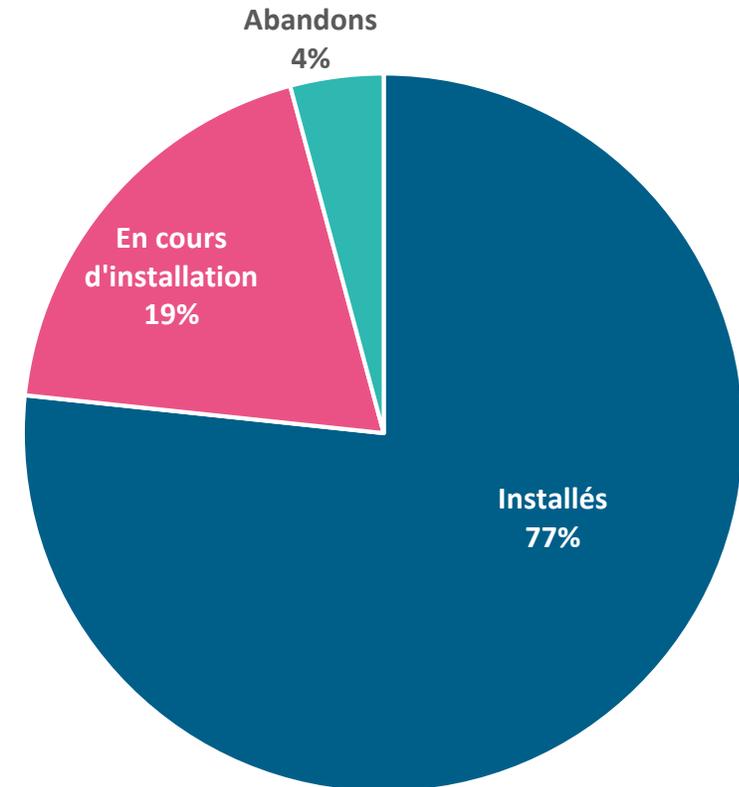


PERMANENCES LOCALES D'AIDE À L'INSTALLATION

— Taux d'installation des médecins



C'est le **taux d'installation** des médecins reçus en permanence depuis 2012



** Taux calculé sur l'effectif des médecins ayant prévu de s'installer avant le 31 décembre 2020.*

MÉDECINS REÇUS PAR DEPARTEMENT

PARIS

210

SEINE-ET-MARNE

94

YVELINES

120

ESSONNE

86

HAUTS-DE-SEINE

121

SEINE-SAINT-DENIS

143

VAL-DE-MARNE

113

VAL D'OISE

112